

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le lundi 22 janvier 2024

NOMINATION À L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Serge Fayolle est nommé directeur de la délégation départementale de Haute-Loire.

A compter du 1^{er} février 2024, Serge Fayolle est nommé directeur de la délégation départementale de Haute-Loire, succédant à Loïc Biot.



Serge Fayolle est titulaire d'un DESS en ingénierie du développement local et management des territoires obtenu à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne en 2001. Il rejoint les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme en tant que contractuel pour conduire la réforme de la tarification des EHPAD.

Lauréat du concours d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale, il est nommé à l'ex Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de l'Allier en 2007. Il y occupe les fonctions de responsable du service des actions de santé publique, puis du service prévention et offre ambulatoire.

Il rejoint en 2013 la direction de l'autonomie de l'ARS Rhône-Alpes comme responsable de l'organisation de l'offre et du pilotage de la contractualisation pour le secteur personnes âgées. Il est le référent régional pour la conduite du Plan relatif aux maladies neurodégénératives.

En avril 2021, il est nommé directeur départemental adjoint de la délégation départementale de la Loire.

A compter du 1^{er} février 2024, Serge Fayolle est nommé directeur de la délégation départementale de Haute-Loire de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03